

Enquête M@rsouin Collectivités 2018

L'USAGE D'INTERNET PAR LES COMMUNES BRETONNES

Pierre Le Bras – OMNI

La lettre de l'ARIC - Juillet/Août 2018

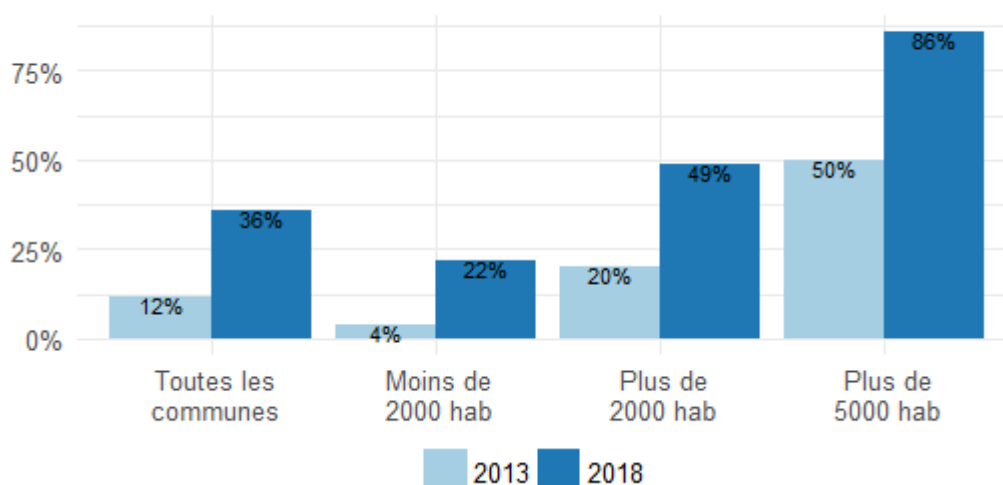
L'OMNI (Observatoire M@rsouin du Numérique et de l'Innovation), soutenu par la Région Bretagne, a mené une enquête par questionnaire auprès de 560 communes représentatives du territoire breton, entre mai et juin 2018. L'objectif : obtenir une image fiable de leur degré d'appropriation des technologies de l'information et de la communication. Les données ainsi collectées permettent de suivre l'évolution des pratiques numériques des communes grâce à des comparaisons avec les données de l'enquête réalisée par l'observatoire en 2013.

FORTE CROISSANCE DE LA PRESENCE DES COMMUNES SUR LES RESEAUX SOCIAUX

La présence en ligne des communes (existence d'un site Web) demeure constante depuis 2013 : 78% des communes bretonnes disposent aujourd'hui de leur propre site Internet contre 76% en 2013.

Cette stabilité contraste avec la forte croissance de la présence des communes sur les réseaux sociaux. En effet, en l'espace de cinq ans le nombre de communes disposant d'un compte sur les réseaux sociaux a été multiplié par trois (12% en 2013 contre 36% en 2018). La fréquence de publication y est plus forte que sur les sites « classiques », aux contenus en général plus figés : 86% des communes présentes sur les réseaux sociaux y publient au moins une fois par semaine. L'essor de l'utilisation de ces canaux de communication crée de nouveaux besoins de compétences spécifiques au sein des mairies. Ainsi, une commune sur cinq inscrite sur les réseaux sociaux emploie au moins un.e agent.e à temps plein pour leur animation. Ce chiffre monte à 40% pour les communes de plus de 5000 habitants.

Évolution de la présence sur les réseaux sociaux des communes bretonnes entre 2013 et 2018



DES AGENT.E.S DE PLUS EN PLUS A L'AISE AVEC L'OUTIL NUMERIQUE

Semblablement à la dernière enquête réalisée par le GIS M@rsouin en 2013, il ressort une nette part de communes ne disposant d'aucune ressource humaine en informatique au sein même de la mairie, soit quatre communes sur dix (beaucoup plus marqué pour les plus petites). De ce fait, seules 6% des communes comptent dans leur personnel une personne diplômée en informatique (32% parmi les communes de plus de 5000 habitants) et la même proportion dispose d'un service informatique dédié au sein de la mairie. Par conséquent, une part importante de communes fait-elle appel à des prestataires extérieurs pour l'accomplissement des tâches nécessitant des connaissances spécifiques. Les tâches du quotidien sont en général assurées et/ou encadrées par un.e (ou plusieurs) agent.e(s) non diplômé.e(s) en informatique mais ayant une affinité et une certaine aisance dans l'utilisation des outils numériques (38%). Ce dernier aspect met en évidence la capacité croissante d'appropriation des TIC par les agent.e.s, tacitement liée avec la politique de formation aux outils numériques de plus en plus adoptée au sein des communes bretonnes : 65% d'entre elles sont disposées à former leurs agent.e.s et/ou élu.e.s au numérique en 2018 (dont 9% de manière systématique), contre 42% en 2013.

Les résultats de l'enquête seront disponibles dans leur intégralité sur le site du GIS M@rsouin de même que les données de l'enquête seront accessibles au téléchargement libre sur la plateforme *open data* et de visualisation Shiny M@rsouin dès septembre 2018.